

FAIRE DU SERVICE PUBLIC DE LA DGFIP UN ENJEU DE SOCIÉTÉ !

Les attaques perpétrées contre la DGFIP depuis sa création en 2008 sont à la fois une illustration de l'offensive généralisée contre les services publics et une étape du démantèlement de l'État, en raison des missions qu'elle exerce en son sein. Les missions de la DGFIP sont moins « visibles » que celles d'autres services publics, il est donc politiquement plus facile de faire accepter la fermeture d'un Centre Des Finances Publiques (CDFiP) que d'une école, des suppressions d'emplois « à Bercy » qu'à l'hôpital. Mais tout comme l'école, l'hôpital public, la DGFIP est au service de l'intérêt général.

Le Service public : « patrimoine de celles et ceux qui n'ont rien » !

Historiquement, le périmètre des services publics a été élargi en tenant compte des besoins de la population et de la volonté politique d'assurer une universalité de la prestation en instaurant un financement par l'impôt ou/et la gratuité, une péréquation tarifaire, déconnectés de la logique du coût de la prestation. Depuis plus d'une trentaine d'années, au nom de la sacro-sainte réduction des coûts, les « réformes » de l'action publique n'appréhendent plus le service public à partir des besoins de la population mais des seuls moyens qu'ils consentent à lui allouer. Et c'est ainsi, que de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), en passant par la Modernisation de l'Action Publique (MAP) à, in fine, le programme d'Action Publique 2022 (AP 2022), que ce sont développés et accélérés les externalisations, les privatisations, les abandons de missions et les standardisations des prestations. Toutes ces politiques ont dégradé voire détruit les services publics. Elles ont aussi accentué les fractures sociales, territoriales et politiques au sein de la société. De plus, l'ensemble de ces politiques, associées au développement des outils technologiques et numériques, a amené un changement radical de l'organisation de l'État et des services publics

qui lui sont rattachés, ainsi que la relation avec les usagers. L'obligation de recourir aux démarches en ligne fragilise une part importante de la population parfois contrainte de renoncer à ses droits face à la complexité des procédures.

Au cœur des services publics, la DGFIP n'est pas épargnée

Au plus haut niveau de la pandémie du COVID, nous n'avons cessé d'entendre nos responsables dire combien la DGFIP et ses personnels étaient importants et utiles. Il est vrai que pendant toute cette crise sanitaire nous avons été exemplaires, permettant ainsi que les aides aux PME décidées par le Gouvernement soient versées ; que les dépenses des hôpitaux publics soient honorées ; que les particuliers puissent, même en mode très dégradé, déclarer leurs revenus ; que les fonctionnaires soient payés... Mais apparemment nous ne sommes pas assez essentiels puisque tous les projets contre notre administration, notre service public de proximité et ses personnels n'ont connu aucune pause, bien au contraire. La pandémie a occasionné une accélération des formes dématérialisées de nos missions. Désormais les concentrations de services, les fermetures de trésoreries et de centres des finances publiques, les restructurations, les fusions de ser-



vices, les missions confiées à des intérêts privés, les suppressions d'emplois, la contractualisation, la mise à mal des droits et garanties s'accroissent. Le démantèlement de la DGFIP, au nom de l'exemplarité, est plus que jamais à l'ordre du jour... dégradant chaque jour notre service public de proximité et technique avec des conséquences désastreuses à la fois pour les agents, les agents et les usagers. Par ailleurs, les attaques portées contre la DGFIP contribuent à l'érosion des recettes publiques. Moins de contrôle, moins de recouvrement, c'est in fine moins de ressources et le prétexte à de nouvelles coupes budgétaires.

- **Agir pour nos missions est au cœur de notre champ d'action.**
- **Agir pour nos missions, c'est défendre les structures et le réseau.**
- **Agir pour nos missions, c'est agir pour l'ensemble des personnels et les usagers.**
- **Agir pour nos missions est une priorité car elles sont au cœur du fonctionnement de l'État et au service de l'intérêt général.**
- **Agir pour nos missions c'est défendre notre service public!**

LES MISSIONS ÉPARPILLÉES FAÇON PUZZLE !

Depuis plus de 20 ans, notre administration connaît des réformes organisationnelles devenues structurelles. Les choix politiques appuyés par des rapports divers vont dans le même sens : vider la DGFIP de ses missions pour mieux la brader, la liquider. Ainsi chacune de nos missions est remise en cause.

Quelques exemples non exhaustifs : Les missions du Contrôle Fiscal

Contrairement à la communication bien rodée de la DGFIP, les missions du Contrôle Fiscal (CF) sont, elles aussi, directement impactées. Les suppressions d'effectifs sévissent dans cette sphère, et à la lecture des rapports d'activité, ce sont plus de 1 000 emplois qui ont été sacrifiés en 5 ans dans le contrôle fiscal externe. Cette réduction d'effectifs contribue à dégrader l'exercice de ces missions, et l'intensification du recours à la programmation du CF par Data Mining ne peut masquer les insuffisances de moyens humains, matériels et juridiques. La loi Essoc et la loi relative à la lutte contre la fraude de 2018 sont aussi de puissantes entraves à la réalisation des missions de contrôle fiscal. Alors que la fraude et l'évasion fiscales sont estimées, par notre organisation, entre 80 et 100 milliards d'euros par an, les politiques d'accompagnement et de conseil dans la relation de l'administration envers les entreprises, le développement des procédures de régularisation et la baisse des contrôles fiscaux sur le terrain se révèlent être des freins toujours plus importants dans les missions de contrôle fiscal. La loi Fraude de 2018, loin de produire les effets escomptés, se heurte à un véritable manque de moyens et produit des résultats plus que décevants.

Le recouvrement

La suppression de l'encaissement et du décaissement en numéraire constitue pour la DGFIP un moyen utile de supprimer définitivement l'accueil

physique du public. L'administration avait déjà fortement réduit les montants susceptibles d'être acquittés en espèces, contribuant ainsi à diminuer les flux d'accueil sans toutefois les faire totalement disparaître. Dans le droit fil des préconisations du rapport AP 2022, restait soit à interdire le paiement en liquide, soit à privatiser la mission. C'est cette option qui a été retenue. Le Trésor Public abandonne une de ses missions historiques. Le recouvrement en espèces est désormais assuré par le réseau des buralistes et la Française des jeux. Cette privatisation a un coût astronomique sur lequel l'administration se garde bien de communiquer. En plus de ces externalisations, les missions de recouvrement ne sont pas à l'abri des concentrations de missions opérées dans les services de la DGFIP. Ainsi, dès qu'elle en a l'occasion, la Direction Générale se plaît à rappeler que les agents et les agents adhèreraient à un transfert des missions de recouvrement forcé des Services Impôts des Particuliers vers les Pôles de Recouvrement Spécialisé.

Des IA partout

L'ensemble des missions voit poindre l'apparition d'outils algorithmiques prétendument plus efficaces pour remplir certaines tâches exercées par les agents et les agents. Ainsi, la mise en place du Traitement Automatique d'Analyse Prédictive dans les missions de contrôle de la dépense qui, en plus d'automatisation, prive les agents et les agents de leur technicité, le déploiement du Foncier Innovant qui, en plus d'engraisser des sociétés privées comme Google et Capgemini, sert de prétexte pour

supprimer les postes de géomètres, la mise en place d'un chatbot (agent conversationnel) sur l'espace internet des usagères et des usagers, gadget techniciste et onéreux qui ne répond pas à la nécessité d'un accueil physique de proximité, l'automatisation d'une fraction des évaluations domaniales dont les estimations demeurent imprécises et sans explications détaillées des critères d'évaluation utilisés. Enfin la prochaine expérimentation de l'application Sicardi dans l'ensemble des directions du ministère des Finances va automatiquement classer les agentes et les agents en fonction de leurs compétences supposées pour l'exercice de tel ou tel poste au choix. Poindra alors, avec ce « Parcoursup » à la sauce de Bercy, un risque évident de biais algorithmiques et de choix discriminants opérés sur le « recrutement ».

Missions RH

La création conjointe des Centres de Services des Ressources Humaines et du Service d'Information

aux Agents a vidé de leur compétence nombre de services RH des directions départementales et régionales. Pour des seules finalités de réduction budgétaire, ce sont bien l'ensemble des personnels de la DGFIP qui ont perdu la présence d'un interlocuteur de proximité. Pendant ce temps, les agentes et agents du SIA tentent de répondre, sans formation adaptée, dans des conditions de travail dégradées, aux questions des collègues.

Missions informatiques

Les effectifs de la sphère informatique ont diminué de 13 % entre 2013 et 2018, soit une baisse plus rapide que celle des effectifs globaux de la DGFIP sur la même période (- 8 %). L'ensemble des services informatiques subit et ressent ces réductions. Ce phénomène est particulièrement marqué et sensible dans les services d'assistance (AT, CID, SIL). Les tâches et les travaux s'accumulent alors que les moyens humains eux, continuent de s'appauvrir.

UN NOUVEAU RÉSEAU D'ÉLOIGNEMENT

C'est à grand coup de communication qu'est lancée en octobre 2019, une réforme structurelle de grande ampleur à la DGFIP : celle de la géographie revisitée désormais appelée Nouveau Réseau de Proximité (NRP). Cette nouvelle réforme accélère à vitesse grand V le démantèlement de nos services tout en donnant (jusqu'au vocabulaire utilisé) aux responsables des collectivités locales, aux citoyennes et aux citoyens, aux personnels, l'illusion de la pérennité d'un pseudo-service public de proximité .

Une communication fallacieuse

Alors que le NRP est dans sa phase finale, le Gouvernement et l'administration se vantent du renforcement de notre service public de proximité grâce notamment à la hausse de 35 % des points de contacts de la DGFIP via les France services et à la relocalisation des missions. Mais la réalité est tout autre. Le NRP est avant tout la concentration d'un certain nombre de nos missions et la fermeture de très nombreux services et structures. C'est par exemple, la fermeture de 1 100 trésoreries de proximité. En lieu et place, la DGFIP crée des Services de Gestion Comptables (SGC) concentrés et des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) isolés qui dissocient le lien direct avec le comptable public et ne parviendront pas à remplacer les services rendus par les trésoreries disparues. C'est aussi la suppression de 584 structures fiscales et la suppression de milliers d'emplois. Le NRP, c'est également la création de structures nationales comme le Service National de l'Enregistrement (SNE) ou les Centres de Contact professionnels qui vident peu à peu les

missions des Services Départementaux. Contrairement à la communication de nos dirigeants, si on se concentre uniquement sur le réseau de la DGFIP, on constate que par suite de la rationalisation du réseau territorial de la DGFIP, par le biais de fusions ou de suppressions, le réseau déconcentré de l'administration fiscale aura connu une perte de ses emprises de près de 20 % entre 2015 et 2021.

Des services de plus en plus éloignés

Avec la création des France services, le maillage territorial de la DGFIP est abandonné au profit d'un réseau de points d'accueil illusoire ouvert 2 demi-journées par semaine avec un agent territorial qui n'a eu que 2 jours de « formation » en matière fiscale. La « relocalisation » des missions des métropoles, contrairement à ce que nous dit la direction, ne renforcera en rien notre service public de proximité puisque les missions concernées ne rendront aucun service direct à la population locale.

A cela, s'ajoute la généralisation de l'accueil sur rendez-vous, la multiplication des plateformes

d'appels, la réduction des horaires d'ouverture au public de nos centres des finances publiques entraînant ainsi de grandes difficultés pour les usagers de rencontrer une agente ou un agent et ainsi avoir une réponse technique. Sans oublier, le développement exponentiel du portail impots.gouv.fr et la multiplication des centres de contact. Au fil des ans, internet, qui était un moyen d'information à disposition, est devenu l'alpha et l'oméga en matière de démarches pour les contribuables et le point central où nos usagers doivent trouver toutes les informations dont ils ont besoin. Si la dématérialisation et internet constituent des compléments utiles aux contribuables, ils ne doivent en aucun cas remplacer les guichets. Pour Solidaires Finances Publiques, les plateformes téléphoniques, le mail ou l'accueil physique ne sont pas antinomiques l'un de

l'autre, mais largement complémentaires pour un service public de qualité et humain au plus proche des usagers.

Une question se pose : la Direction Générale des Finances Publiques est-elle plus efficace, plus accessible aujourd'hui qu'hier en ayant perdu 20 000 emplois depuis 2012, en étant une administration à la pointe de la transition numérique, en fermant peu à peu ses structures sur l'ensemble du territoire ? Nous ne le pensons pas. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques porte une autre ambition pour la DGFIP, celle d'une administration renforcée, reconnue, ré-humanisée au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale. Et nous savons que c'est possible !

POURQUOI VOTER SOLIDAIRES FINANCES ET SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES ?

La défense du service public

Pour Solidaires Finances Publiques, il nous faut réhabiliter les principes fondamentaux du service public et de ses agent-es : servir l'intérêt général en toute neutralité et indépendance, être accessible, assurer un service continu sans discrimination, tels sont les grands principes du service public à défendre... Ceci suppose notamment : des missions qui restent du ressort de l'État, assurées par des administrations techniques, des moyens adaptés aux enjeux, alors que la charge et la complexité du travail ont augmenté, des agentes et des agents statutaires formé-es, bénéficiant de droits (affectation, etc) et exerçant leur mission dans un dispositif «encadré» qui soit une garantie pour eux/elles et les usager-es, une présence territoriale harmonieuse et pérenne. C'est le sens du combat quotidien de nos élu-es tant au niveau local que national, c'est le sens de notre syndicalisme !

Pour une DGFIP solidement implantée sur l'ensemble du territoire

A l'opposé de ce qui se passe, nous estimons nécessaire, au vu des besoins, de reconquérir les territoires, ce qui suppose de garder et de consolider le réseau territorial de la DGFIP et de développer le service public là où il est absent.

Des élu-es coriaces et déterminés

Les élu-es et représentantes et représentants de Solidaires Finances Publiques sont connus, tant au niveau local que national, pour défendre coûte

que coûte les droits individuels et collectifs de l'ensemble du personnel et défendre au quotidien notre service public. C'est ainsi que nous n'avons cessé de démontrer que nos missions sont plus que jamais indispensables et légitimes ; que les agentes et les agents de la DGFIP qui les assurent au quotidien dans des conditions de plus en plus difficiles sont toujours au service de l'intérêt général ; que le statut de fonctionnaire est une des meilleures protections pour la population car il garantit la neutralité et permet d'avoir un traitement équitable face à l'arbitraire qui pourrait s'immiscer dans une gestion privée des missions.

TA VOIX, NOTRE FORCE!



SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES
SOLIDAIRES FINANCES